



Bulletin n° 9 - 2022

Situation hydrologique

Département des Côtes-d'Armor

9 novembre 2022



Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
des Côtes d'Armor

Mission Inter-Services de
l'Eau et de la Nature

Pluviométrie

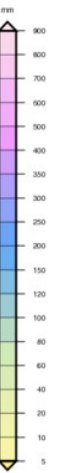
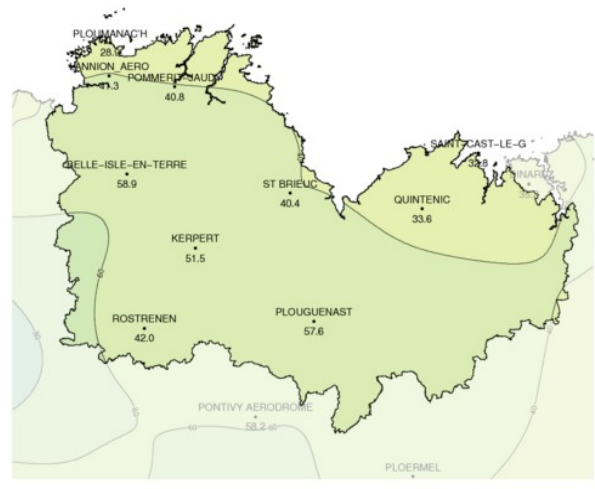
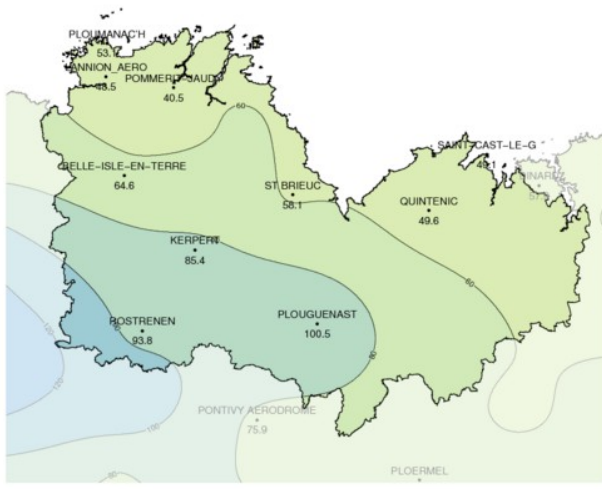
Après des mois de juillet et août particulièrement sec et chaud et un mois de septembre légèrement supérieur à la « normale », la pluviométrie du mois d'octobre a été contrastée à l'échelle départementale, mais globalement proche de la normale (83% de la « normale »).

Cumul mensuel des précipitations
Côtes-d'Armor

Octobre 2022

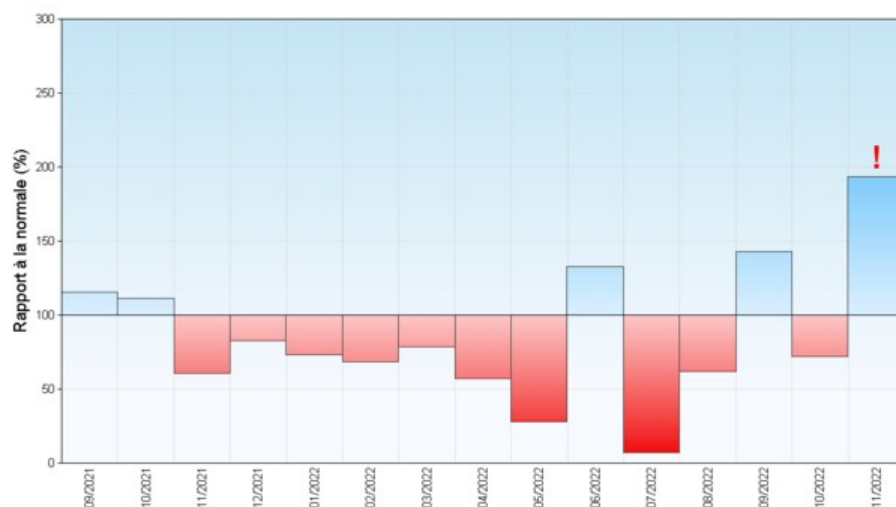
Cumul mensuel des précipitations
Côtes-d'Armor

Novembre 2022



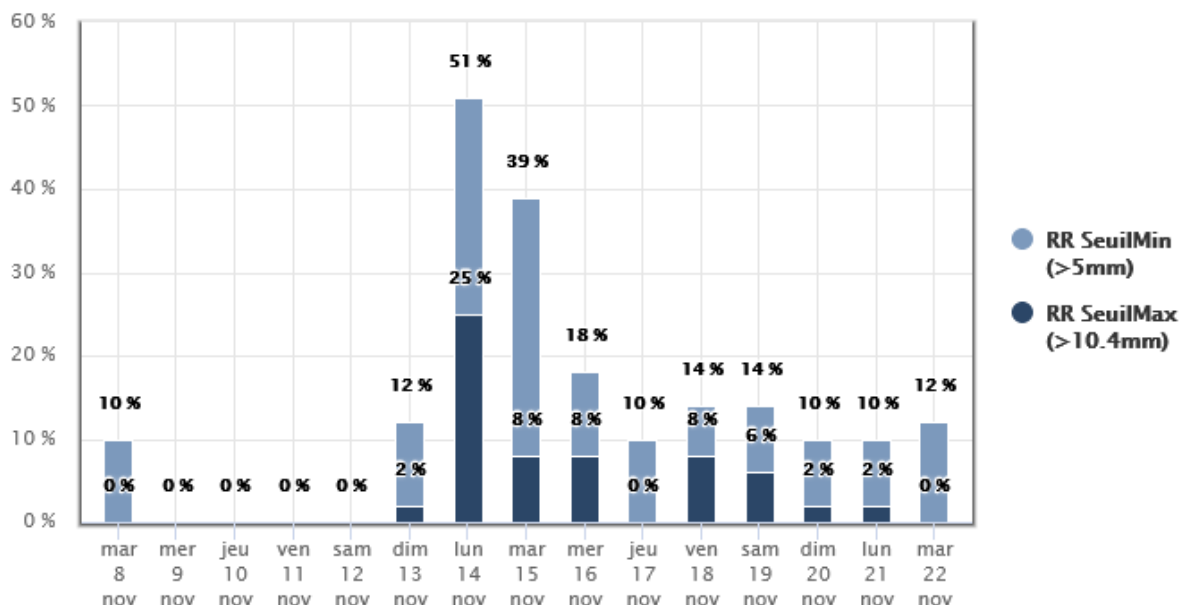
Rapport à la normale de référence 1991-2020 des cumuls mensuels de précipitations agrégées
Côtes-d'Armor

septembre 2021 à novembre 2022



□ Cumul mensuel

PROBABILITÉS DE DÉPASSEMENT DE SEUIL : PRÉCIPITATIONS



ance

Probabilité de précipitations (RR) à 5.0mm et à 10.4mm



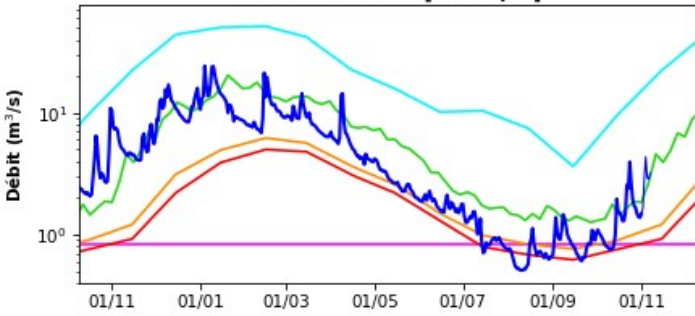

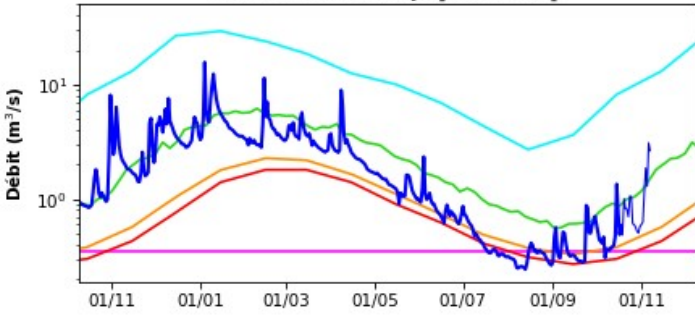

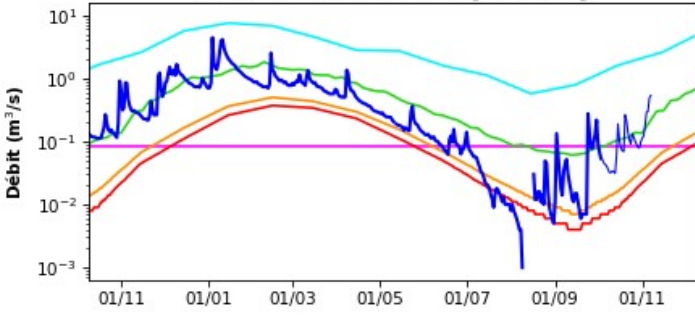

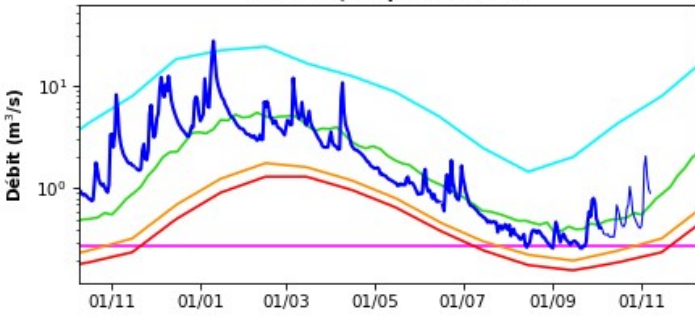

De nouvelles pluies sont annoncées pour le début de la semaine prochaine.

Débits des cours d'eau :

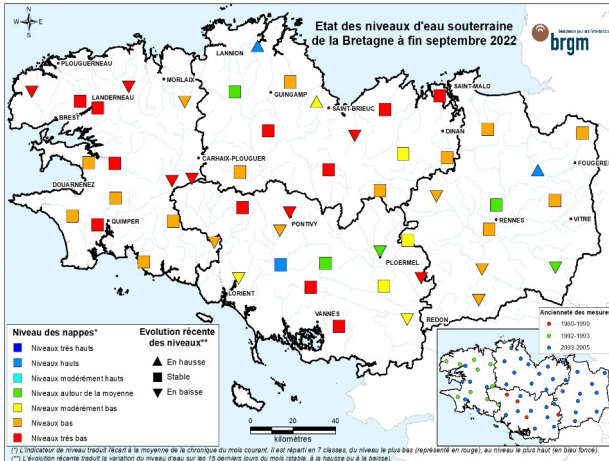
Commentaires généraux :

Les pluies enregistrées entre la mi-septembre et début novembre ont permis une nette reprise des débits des cours d'eau. En conséquence, la situation est redevenue « normale ».

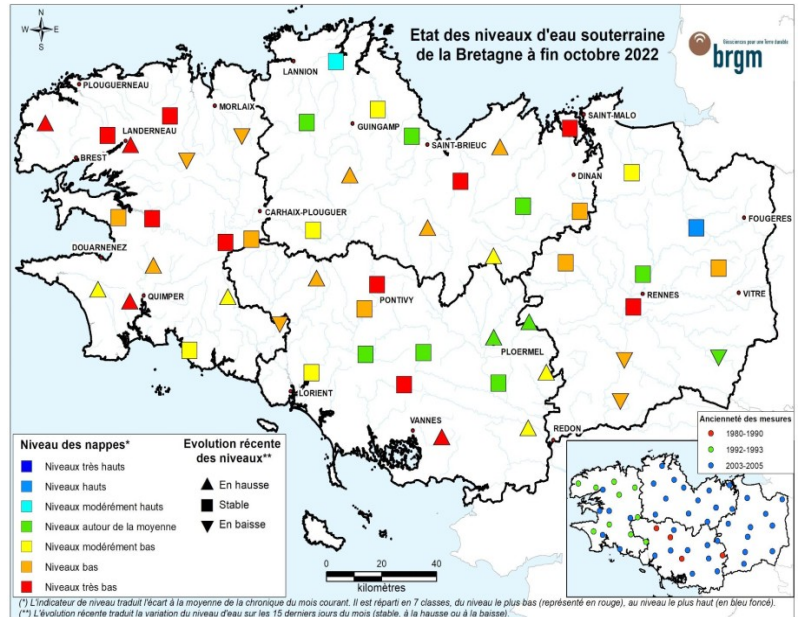
Zones	Débits observés	Niveau de vigilance
Zone Ouest Trieux Seuil de vigilance : 0,580 m ³ /sec		● ● ● ● ● au 04/10/2022 : 0,82 m ³ /sec Actuel sur trois jours : 2,35 m³/sec Source : Météo France

<p>Zone Sud-Ouest Blavet</p> <p>Seuil de vigilance : 0,890 m³/sec</p>	<p style="text-align: center;">Le Blavet à Piélauff [Bon-Repos]</p> 	<p>au 04/10/2022 : 0,89 m³/sec Actuel sur trois jours : 3,19 m³/sec</p> 
<p>Zone Sud Le Lié</p> <p>Seuil de vigilance : 0,500 m³/sec</p>	<p style="text-align: center;">Le Lié à La Prénessaye [St Sauveur]</p> 	<p>au 04/10/2022 : 0,45 m³/sec Actuel sur trois jours : 2,64 m³/sec</p> 
<p>Zone Est Arguenon</p> <p>Seuil de vigilance : 0,050 m³/sec</p>	<p style="text-align: center;">L'Arguenon à Jugon-les-Lacs [Bois Léard]</p> 	<p>au 04/10/2022 : 0,06 m³/sec Actuel sur trois jours : 0,54 m³/sec</p> 
<p>Zone Centre Le Leff</p> <p>Seuil de vigilance : 0,285 m³/sec</p>	<p style="text-align: center;">Le Leff à Quemper-Guézennec</p> 	<p>au 04/10/2022 : 0,41 m³/sec Actuel sur trois jours : 0,90 m³/sec</p> 

Niveaux des nappes souterraines Fin septembre



Fin octobre

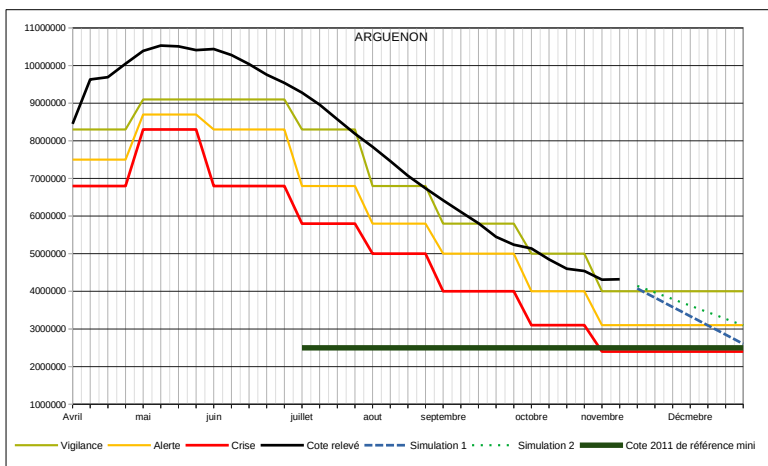


La carte régionale montre un état de remplissage des aquifères à fin octobre qui reste bas (31% des piézomètres) par rapport aux moyennes des mois d'octobre. Cette situation s'explique par une vidange régulière des réservoirs souterrains depuis février 2022 et par le déficit pluviométrique de l'année hydrologique (de septembre 2021 à août 2022). Au cours des 6 derniers mois, les pluies ont été inférieures aux « normales ». Les pluies efficaces observées depuis mi-octobre ont arrêté la baisse de niveau de la plupart des nappes. La recharge des nappes semble donc commencer depuis mi-octobre, sans être encore généralisée. On notera la stabilisation des niveaux pour les Côtes-d'Armor, voire une légère remontée pour quelques piézomètres.

Stocks dans les barrages départementaux :

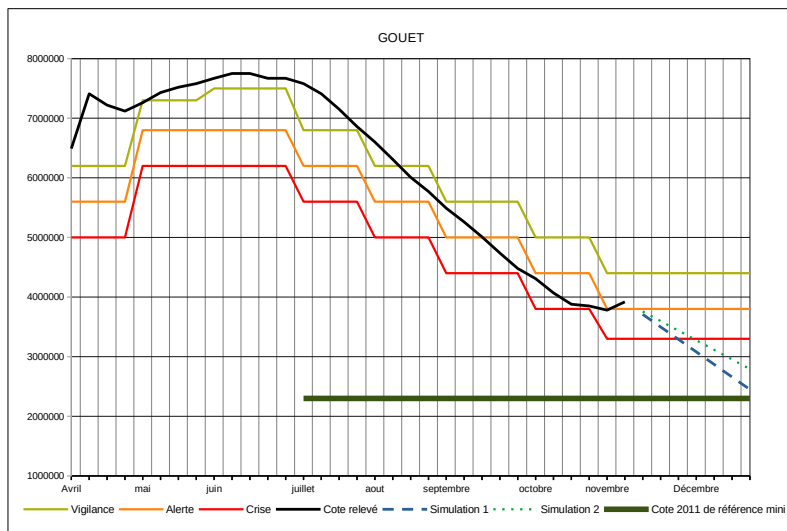
Evolution des stocks des barrages

La pluviométrie de septembre à début novembre a un impact très significatif sur les stocks dans les barrages. Les niveaux remontent donc dans les trois barrages.



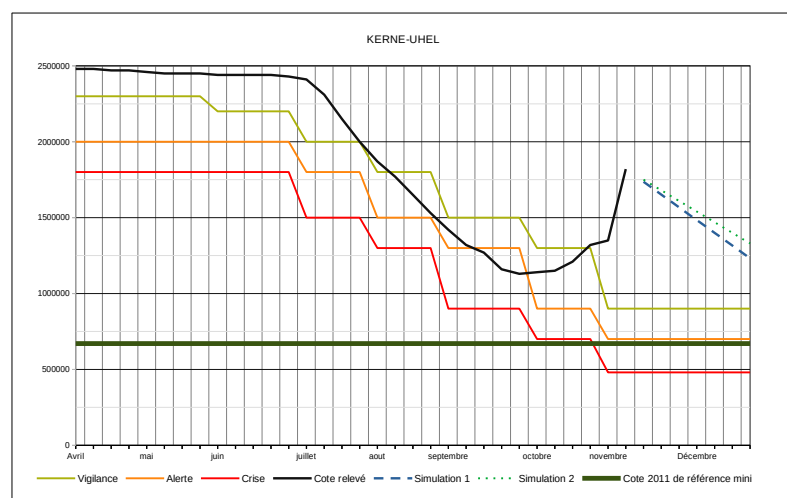
ARGUENON

Les pertes journalières en moyenne journalière depuis un mois sont divisées par deux par rapport au mois précédent. Les dernières pluies ont même permis une légère remontée des stocks.



GOUET

Depuis trois semaines, remontée du stock



KERNE-UHEL

L'impact des dernières pluies est très net sur ce barrage très réactif et la remontée du stock est très importante en quelques jours.

En résumé

Les données hydrologiques mettent en évidence une situation aujourd'hui proche de la "normale" sur les cours d'eau et les trois principaux barrages départementaux. Concernant les eaux souterraines, la situation est globalement stable ou en légère remontée. Compte-tenu de ces éléments le risque de rupture de l'approvisionnement en eau potable s'avère extrêmement faible voir nul.

En conséquence, il est donc proposé d'abroger l'arrêté préfectoral du 27 octobre 2022 de vigilance sécheresse de l'ensemble du département des Côtes-d'Armor et de revenir à une situation normale.